

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société OMEGA CONSEIL (RCS Toulouse 530 255 827) (ci-après « l'Organisme de Formation ») consent au client, acheteur professionnel, (ci-après le « Client ») qui l'accepte, une formation ou une prestation de service issue de l'offre de l'Organisme de Formation, ci-après dénommée la « Formation ». Le client et l'Organisme de Formation sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales de vente (CGV) et de ses propres conditions générales d'achat (CGA). La réception de la proposition commerciale collaborative signée par le Client emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, le Client reconnaissant ainsi en avoir une parfaite connaissance.

INSCRIPTION

La réception par l'Organisme de Formation par courrier ou courrier électronique du formulaire d'engagement signé et portant mention du « bon pour acceptation » vaut inscription et acceptation des CGV.

L'inscription suppose que le client accepte le contenu du stage dont il s'engage à avoir pris connaissance.

1) Pour chaque Formation dispensée par l'Organisme de Formation, un nombre minimum et maximum de participants est admis ; les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint. Les inscriptions réglées sont définitives et retenues en priorité.

2) Un accusé de réception est adressé par courrier électronique au Client dans les 48 heures qui suivent la réception du formulaire d'engagement signé. Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation.

3) Au plus tard dix (10) jours avant la date prévue pour la Formation, le Client recevra un dossier composé de la confirmation de son inscription et d'informations pratiques.

Par son inscription, le Client déclare avoir pleinement connaissance et accepter les conditions tarifaires correspondantes, ainsi que les présentes CGV.

Pour les formations intra-entreprise et l'offre « sur mesure », le Client s'engage à préciser les termes de la commande à l'Organisme de Formation (entretien physique ou téléphonique et/ou courrier électronique).

EMPLOI DU TEMPS

Les stages respectent les horaires suivants :

9h /12h - 13h /17h

Les horaires sont susceptibles de modification en accord avec le formateur.

LIEU

Les séminaires et cours ont lieu dans nos locaux, mais aussi dans les locaux des clients, dans des hôtels ou chez des partenaires loueur de salles. Le lieu est précisé lors de l'inscription et figure sur la convention ainsi que sur la convocation qui est adressée aux participants.

PRIX ET CONDITIONS DE FACTURATION

Nos prix sont établis hors taxes.

La facture est adressée au client dès la fin de la formation.

- En cas de paiement effectué par un OPCA, c'est au client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCA dont il dépend, avant le début de la formation. Le client doit nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur le formulaire d'engagement qui nous est retourné signé. En cas de prise en charge partielle par son OPCA, la différence de coût lui sera directement facturée. Toute facture non réglée à l'échéance par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, qu'elle qu'en soit la cause, devient exigible auprès du client lui-même à compter de la date de fin de formation. En cas de non réception de la prise en charge OPCA au premier jour du stage, le client sera directement facturé. Tout stage commencé est facturé dans son intégralité.

REGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque, ou prélèvement ou par virement bancaire.

Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande, sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros. En outre, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

L'Organisme de Formation se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur.

LES DOCUMENTS LEGAUX

- Le formulaire d'engagement est adressé en deux exemplaires dont un est à retourner à l'Organisme de Formation signé (valable uniquement en France).

- La convocation envoyée au participant.

- La facture adressée en deux exemplaires à l'issue de la formation.

- L'attestation de présence envoyée dès la fin de formation

ANNULATION D'UNE FORMATION

En cas de force majeure, l'Organisme de Formation a la possibilité de reporter ou d'annuler un stage. Dans ce cas, le client peut soit reporter l'inscription à une autre session de son choix, soit annuler sa demande d'inscription. L'Organisme de Formation ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages entraînés par l'annulation du stage, ou à son report à une date ultérieure.

CAS D'EMPECHEMENT D'UN PARTICIPANT

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par courriel électronique. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation), l'Organisme de Formation a le droit de facturer au client à titre d'indemnité forfaitaire : 50% du prix du stage pour une annulation intervenant entre 6 et 10 jours ouvrés avant le début de la formation ; 100% du prix du stage pour une annulation intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation.

L'acquiescement de ce dédit de formation ne pourra en aucun cas être imputé sur le montant correspondant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

RESPONSABILITE

L'Organisme de Formation ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par des prestations fournies.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de Formation serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'Organisme de Formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Conformément aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droits ou ayants-cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

L'Organisme de Formation s'engage à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données entré en application le 25 mai 2018, qui renforce la sécurisation en matière de traitement des données personnelles.

Toute commande de Formation ou prestation de service fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par le Client sur simple demande par courrier manuscrit avec Accusé de Réception à l'adresse du siège social de l'Organisme de Formation 185 avenue des Etats-Unis – 31200 TOULOUSE.

DISPOSITIONS GENERALES

Les CGV sont accessibles en ligne. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Organisme de Formation, avec application immédiate. Seule la dernière version mise en ligne sera applicable.

Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Toulouse, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.